

Pétrole et gaz du Canada—Loi

les ressources, et bien d'autres. Nos gestes ont des répercussions internationales. Le parti conservateur a été abordé par des groupes de pression étrangers, et c'est pourquoi il a cherché à le modifier et à en empêcher la présentation à la Chambre.

Enfin, le projet de loi est un éminent exemple des lacunes du Programme énergétique national, dont il est la pièce maîtresse. En effet, il révèle—et j'en reparlerai—un programme qui, composé essentiellement de cadeaux et de subventions, néglige de garantir au gouvernement une participation ou un contrôle suffisants. Le projet de loi accorde des subventions aux entreprises privées; il favorise les grandes entreprises canadiennes privées aux dépens du consommateur et de nos petites entreprises. Il perpétue un système dont nous croyions nous débarrasser. La canadianisation dont on parle dans ce projet de loi est factice et je vous expliquerai plus tard en quoi notre conception de ce principe diffère de celle du secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren).

J'ai beaucoup appris avec ce projet de loi et, avant que mes collègues ne me rappellent en chahutant qu'il en était grand temps, qu'ils me permettent d'ajouter que j'ai appris tout cela au cours de l'année en assistant jour après jour aux délibérations du comité, en participant à toutes les étapes de l'étude du projet de loi à la Chambre, en écoutant les entrevues accordées à la presse et les déclarations faites à l'extérieur de la Chambre, et enfin en en discutant avec mes collègues et d'autres députés de la Chambre. À suivre l'évolution de ce projet de loi, j'ai beaucoup appris, et notamment que tout revenait aux puissants. Ceux qui sont démunis, si juste soit leur cause, finissent toujours perdants. C'est ainsi que le veut notre régime politique et c'est ce que révèle le projet de loi. L'avidité et le favoritisme semblent triompher sur la justice et l'équité, et c'est là une triste constatation.

Il en va de même pour la constitution. Les premiers ministres provinciaux disposent des pouvoirs et ce sont donc les autochtones qui seront laissés pour compte. Quand le premier ministre (M. Trudeau) a voulu l'appui de notre parti, il a consenti volontiers à ce que soit modifiée la constitution en faveur des autochtones. Maintenant qu'il a dans sa poche l'accord des provinces, il se permet de tout oublier à ce sujet.

M. Irwin: Qui nous a envoyés vers les provinces?

M. Waddell: Telle est la situation et ce projet de loi en témoigne. Quand l'industrie a récriminé, on lui a accordé essentiellement tout ce qu'elle avait réclamé.

Huit changements ont été apportés à ce bill, mais ils n'ont pas aidé les groupes écologiques. Ces derniers n'ont pas gagné. Les changements n'ont aidé ni les groupes autochtones ni les groupes d'habitants du Nord. Ils ont favorisé l'industrie. C'est la seule souplesse dont le gouvernement ait fait preuve, mis à part quelques articles symboliques qu'il a accordés sans préjugé pour satisfaire aux revendications des autochtones, ce qui ne veut rien dire, d'autant que ces dernières ne figurent même pas actuellement dans la constitution. Les changements apportés à ce bill ne veulent rien dire pour personne sinon pour l'industrie.

Je peux les passer en revue les uns après les autres. Il est un peu tard pour le faire maintenant, mais l'un des résultats du débat de la semaine dernière a été de prolonger la trêve des redevances. On a modifié la clause de rétroactivité des 25 p.

100 accordés à Petro-Canada. À l'avenir, les sociétés paieront un peu plus. On a changé la date de la production dans les régions neuves pour que les industries riches puissent échapper au fisc et à la surveillance. Par principe, tous les changements qui ont été apportés sont favorables à l'industrie. Voilà ce que les libéraux ont fait pour cette dernière et ils n'ont pas fait grand-chose pour les habitants du Nord ou les autochtones. Il est choquant que ce comité permanent des ressources nationales et des travaux publics ne soit même pas allé dans le Nord pour consulter les autochtones. C'est répugnant! J'ai demandé à mes collègues conservateurs de m'appuyer. J'ai essayé de faire de l'obstruction au comité pour que nous puissions nous y rendre. Quelle a été l'attitude des conservateurs? Ils se sont ralliés aux libéraux, ont mis un terme aux travaux du comité et ont renvoyé le bill ici. Il était honteux et choquant que les habitants du Nord aient pu consentir à cela.

Le premier article du bill traite des terres du Canada. Les autochtones vivent en grande majorité sur ces terres. Nous n'avons même pas consulté ceux qui y vivent en majorité. Quel genre de régime démocratique avons-nous?

Il a été édifiant pour moi de voir les positions que les partis ont défendues à propos de ce bill. Le parti conservateur s'est battu pied à pied et a sorti tous les vieux fossiles de son caucus pour lutter en faveur des compagnies pétrolières, pour faire obstacle à la clause de rétroactivité de 25 p. 100 en faveur de Petro-Canada et pour attaquer cette société. C'est la stratégie et la position que les conservateurs ont adoptée à l'égard du bill.

• (1720)

Quand nous avons nommé Suncor dont Bill Davis de l'Ontario a acheté une part, ils ont dit que c'était différent.

M. Stewart: En quoi?

M. Waddell: C'est justement ce que j'essaie de démontrer: en quoi est-ce différent? Je conseille à mon ami de lire la chronique de Claire Hoy dans le *Sun* de Toronto. Je ne sais pas s'il appuie ce côté-ci de la Chambre. L'article dit:

Au NPD, vous ne devez pas seulement acheter des parts de sociétés, vous devez en prendre le contrôle, ce qui est logique quand on accepte le principe de l'intervention gouvernementale.

C'est ce que nous avons cherché à démontrer au cours du débat. Ce bill, avec la participation rétroactive de Petro-Canada et ses cadeaux, n'aide en rien les Canadiens à prendre le contrôle de l'industrie énergétique, secteur le plus important au Canada. Il donne le contrôle à des multinationales et à quelques grandes sociétés canadiennes.

Je voudrais parler de certains programmes libéraux que reflète le bill. Je veux développer trois points. Premièrement, il faut se rappeler que c'est la politique libérale passée qui nous a menés à la crise actuelle de la propriété étrangère. Ce parti ne propose maintenant que des demi-mesures pour y échapper.

À tout prendre, est-ce notre faute si ce secteur est davantage sous l'emprise de l'étranger que ne le permettrait aucun autre pays, industrialisé ou non? Ce sont eux qui ont permis cette emprise étrangère et voici qu'ils proposent maintenant des demi-mesures pour nous en sortir.

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren) a vanté les mérites de la participation canadienne de 50 p. 100. Or, cela ne signifie pas nécessairement une prépondérance canadienne; en effet, la domination étrangère continuera d'exister.